

A QUI S'ADRESSE LA FORMATION

Infirmier, cadre de santé, aide-soignant, médecin, ASH, AMP...

ORGANISATION

Durée : 2 jours

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

Face à face pédagogique avec utilisation d'un support power point

- Utilisation d'un support vidéo "24 heures dans la vie d'un EHPAD"
- Débat lors des différentes parties de la formation
- Travail sur cas concrets (émanant de situation décrite par l'ANESM et la HAS entre autre...)
- Utilisation d'outils en lien avec les recommandations de la Société Française de Gériatrie et Gérontologie (kit bientraitance mobiquat...) ainsi qu'avec les recommandations propre aux personnes (enfant et adulte) atteintes de handicap (notamment les recommandations de l'ANESM)

INGENIERIE PEDAGOGIQUE

Vincent Lautard

Infirmier juriste formateur conseil

Membre du comité scientifique

Cofordis

Cadre de santé et juriste spécialisé

en droit de la santé et de la

protection sociale

Droit des patients et handicap

Objectifs de la formation

- Sensibiliser le personnel sur le respect des principes lié aux droits des patients notamment lors de l'accueil et de la prise en charge des patients atteint de handicap
- Inscrire les pratiques professionnelles dans une démarche bientraitante
- Concilier le droit à l'information de la personne, le partage de la confidentialité et l'obligation du secret professionnel



Programme

– réf. : P.SA.DRPATHAN

DEROULE DU PROGRAMME DE DPC

Analyses de pratiques professionnelles

- ✓ Cas concret
- ✓ Echange et réflexion sur la notion de handicap et sur leur pratique quotidienne des soins

Acquisition, perfectionnement de connaissances et de compétences

1. Les chartes en lien avec l'accueil des patients atteint de handicap

- ✓ Charte d'accueil de la personne handicapée à l'hôpital
- ✓ Charte des droits et des libertés de la personne âgée en situation de handicap ou de dépendance
- ✓ La Charte pour la dignité des personnes handicapées
- ✓ La Charte des droits et libertés de la personne accueillie
- ✓ Respect des droits fondamentaux de la personne (les principes d'humanité et de dignité, le principe de solidarité, le principe d'équité et de justice)

2. Les droits des patients en situation de handicap : des règles majeures pour permettre une prise en charge bientraitante

- ✓ Le principe d'autonomie adapté aux structures sanitaires accueillant des enfants et adultes handicapés atteints de déficience mentales et/ou physiques
- ✓ Le consentement
- ✓ Le droit à l'information
- ✓ Le refus de soins
- ✓ Accès au dossier médical et à l'information
- ✓ Le respect de la vie privée et du secret professionnel
- ✓ La loi Léonetti, la fin de vie et le handicap
- ✓ Cas particuliers : sauvegarde de justice – curatelle – tutelle

Suivi et amélioration des pratiques

- ✓ Développement d'une charte en groupe de travail, adaptée au fonctionnement des services de soins et en lien avec les recommandations de bonnes pratiques
- ✓ Evaluation de la formation
- ✓ Restitution orale ou écrite des participants, bilan individuel